PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 22 septembre 2023

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2023-32

Objet : Budget 2023 : Décision modificative n° 2
Rapporteur : M. Sébastien Arnaux

Exposé des motifs :

Vu le Budget primitif 2023 et la décision modificative n°1,
Considérant qu'il est proposé la décision modificative n° 2,
Considérant que cette décision modificative s'équilibre à 432 000.00 € HT,
Considérant que les réajustements budgétaires de fonctionnement s'équilibrent à 432 000.00 € HT :

- Dépenses : + 277 000.00 € chapitre 011 charges à caractère général,
- Dépenses : + 150 000.00 € chapitre 012 charges de personnel, frais assimilés,
- Dépenses : + 5 000.00 € chapitre 65 autres charges de gestion courante.

- Recettes : + 232 000.00 € chapitre 70 ventes produits fabriqués, prestations,
- Recettes : + 350 000.00 € chapitre 74 subventions d'exploitation,
- Recettes : - 150 000.00 € chapitre 77 autres produits de gestion courante.

Considérant que vous trouverez en annexe l'ensemble des mouvements affectant ce document budgétaire.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

✓ Approuve la décision modificative n° 2 au Budget 2023 ci-jointe qui s'équilibre en totalité à 432 000.00 € HT.

--*-*-*-*-*-*-*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

--*-*-*-*-*-*-*

Étaient présents :
M. Malavieille, M. Scorsone, M. Chassary, M. Nicolas, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, Mme Viola, M. Sauzet, M. Vallespi, M. Biou, M. Mercier, Mme Rebuffat, M. De Kermel, M. Favaron.

Avait donné une procuration écrite :
Mme Novaretti donne procuration à M. Verdier.
Mme Noguier donne procuration à M. Malavieille.

Fait à Vers, le 22 septembre 2023.

Le Président
M. Patrick Malavieille

PONT DU GARD
La Bégude
400 route du Pont du Gard
30210 Vers Pont du Gard
Tél : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50
www.pontdugard.fr - N° SIREN 448 279 844

REÇU EN PREFECTURE
le 25/09/2023
Application agréée E-legalite.com
70_DE-030-448279844-20230922-2023_32-BF